

## NOMINATION

Aurore BERGÉ, qui occupait le poste de ministre des Solidarités et des Familles, est nommée ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Auteure d'une proposition de loi constitutionnelle visant à inscrire l'IVG dans la Constitution en 2022 et Ministre des Solidarités des Familles en 2023, elle succède à Bérangère COUILLARD.

Source : [Ministère chargé de l'égalité femmes-hommes](#)

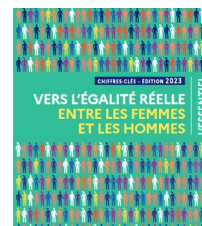


## PUBLICATION

### >> Édition 2023 'Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes'

Ouvrage de référence d'une centaine de pages, les Chiffres-clés présentent chaque année un état des lieux statistique, synthétique et actualisé des inégalités entre les femmes et les hommes sous forme d'infographies pédagogiques. L'édition 2023 est organisée autour de cinq chapitres thématiques : violences sexistes et sexuelles, santé des femmes et accès aux droits, égalité professionnelle et autonomie économique, culture de l'égalité, situation des femmes dans le monde.

Disponible via le lien suivant : [Edition 2023](#)



## CULTURE DE L'ÉGALITÉ

### >> A vos agendas : 2ème édition des Assises départementales de l'égalité entre les femmes et les hommes

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la DDFE, en partenariat avec le CIDFF de la Marne, vous convie à la 2ème édition des Assises de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Marne :

**Jeudi 07 mars 2024 à Châlons-en-Champagne.**

La matinée sera consacrée à l'impact financier des stéréotypes de genre avec la présence de l'historienne et essayiste, Lucile Peytavin, et à la présentation du Parcours Égalité Jeunesse-Parentalité, dispositif initié dans la Marne et unique en France. La seconde partie de la journée sera consacrée à la situation du sans-abrisme des femmes avec la participation du SIAO de la Marne.

Inscription via le formulaire suivant : [Assises de l'égalité](#)

### >> Réunions de présentation des Malles de l'égalité à Sézanne et à Epernay

Dans le cadre du déploiement des Malles de l'égalité, les structures intervenant auprès des enfants et des familles pourront participer à la réunion d'appropriation de ces malles :

- **Jeudi 25 janvier 2024** de 17h00 à 19h00 à Sézanne

- **Lundi 12 février 2024** de 17h00 à 19h00 à Epernay

Information et inscription : [jeunesse-egalite@cidff51.fr](mailto:jeunesse-egalite@cidff51.fr)



### >> Recensement de vos actions à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (8 mars 2024)

Chaque année, la DDFE recense les événements initiés sur le département à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes afin d'élaborer l'agenda des manifestations diffusée sur les réseaux sociaux de la préfecture et via Marne Aequo. Si vous prévoyez une action pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Marne, la DDFE vous invite à renseigner le formulaire ci-après : [Évènement](#)



## SANTÉ

### >> Levée des jours de carence en cas de fausse couche.

Depuis le 1er janvier 2024, en cas d'interruption spontanée de grossesse (fausse couche), il est possible de bénéficier d'un arrêt de travail pour maladie sans application du délai de carence. Ainsi, l'indemnisation de l'Assurance Maladie intervient dès le 1er jour d'arrêt. Cette mesure concerne les salariées, artisanes, commerçantes et professionnelles libérales, sous conditions d'ouverture de droit. [Plus d'informations : Ameli.fr](#)

# LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

## >> Mise en place de l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, toute victime de violences conjugales peut bénéficier d'une aide financière lui permettant de quitter rapidement son foyer, de se mettre à l'abri et de faire face à ses dépenses immédiates. Le montant de ce soutien financier dépend du niveau de ressources de la victime et du nombre d'enfants qu'elle a à charge. Un décret publié au Journal officiel le 25 novembre 2023 précise les modalités d'attribution de cette aide.

+ d'infos : [ServicePublic.fr](https://www.servicepublic.fr)



## >> Une antenne du CPCA Grand Est bientôt dans la Marne

« Au même titre que la victime, l'auteur a besoin d'être guidé vers lui-même pour une sortie durable de la violence » (Elisabeth Perry – psychologue-clinicienne et responsable du Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) – Association Terres à Vivre (Nancy). Depuis 2020, deux CPCA ont été mis en place en région Grand Est et des antennes se déploient sur l'ensemble des départements.



Dans la Marne, l'association SCJE (Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête) a accepté de porter cette antenne qui dépendra du CPCA situé à Nancy. En amont, le SCJE réalise un diagnostic destiné à garantir une réponse sur l'ensemble du département pour une prise en charge globale et concertée des auteurs. Si vous intervenez auprès des auteurs de violences conjugales, y compris hors parcours judiciaire, la DDFE vous invite à contacter le SCJE pour être identifiés afin d'être associés à la création de cette antenne départementale : [chalons-en-champagne@scje.fr](mailto:chalons-en-champagne@scje.fr)

Plus d'informations : [CPCA Grand Est](https://www.cPCA-Grand-Est.fr)

## >> Journée internationale Tolérance Zéro contre l'excision : évènement à Reims

L'association Dromadaire Blanc organise une table-ronde 'Tous et toutes contre l'excision',

**Samedi 03 février 2024 de 14h00 à 17h00** à Reims, Campus Croix Rouge

Cet évènement sera l'occasion d'échanger sur le fléau des mutilations sexuelles féminines en présence d'expertes et d'expert. Contact : [dromadaireblanc@gmail.com](mailto:dromadaireblanc@gmail.com) ou **06 88 32 39 72**



## >> Campagne de communication de prévention contre la prostitution étudiante

En décembre 2023, le Centre d'accueil et d'accompagnement pour les personnes prostituées (CAAPP) intervenant sur l'ensemble du département et soutenu par la DDFE de la Marne, a diffusé une campagne de communication auprès des étudiantes et des étudiants du département par le biais d'affiches 'Silence brisé, étudiant(e)s libéré(e)s' dans les campus et les établissements d'enseignement supérieur. L'objectif est de sensibiliser le public étudiant aux risques prostitutionnels et de les informer sur les missions du CAAPP.

Pour plus d'informations : [caapp.sos-hepatites@orange.fr](mailto:caapp.sos-hepatites@orange.fr) ou **03 26 09 06 82**



## >> Élaboration d'un plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains

En France, en 2022, 4 400 victimes d'une ou plusieurs formes d'exploitation et de traite des êtres humains ont été repérées. Les femmes représentent 82 % de l'ensemble des victimes et 96 % des victimes d'exploitation sexuelle. Un plan national a été élaboré avec une double ambition : mieux protéger les citoyens contre les atteintes à la dignité humaine que constituent les différentes formes de traite et d'exploitation et renforcer l'efficacité de la politique pénale pour démanteler et condamner les réseaux criminels.

Plus d'informations : [Plan national 2024-2027](https://www.plan-national-2024-2027.gouv.fr)



## >> Publication des données relatives aux violences conjugales enregistrées par les forces de sécurité en 2022

En France, en 2022, les services de sécurité ont enregistré 244 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2021. Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes enregistrées a ainsi doublé depuis 2016. Les deux tiers des violences conjugales consistent en des violences physiques ; la grande majorité des victimes sont des femmes (86 %) alors que les mis en cause sont le plus souvent des hommes (87 %).

Pour accéder à la publication : [Info Rapide n°28](https://www.info-rapide-n28.gouv.fr)